



L'ECHO BOISSILLON

N°29 – Septembre 2018



Sommaire

Edito	p 2	Nouvelles lignes de bus	p 9
Evénements à venir	p 3	Travaux d'été	p 10
Feu d'artifice du 14 Juillet	p 3	Commerces ambulants	p 12
Cérémonie du 14 Juillet	p 4	Futur CLSH et salle restauration	p 13
Boum fin d'année scolaire	p 4	Participation citoyenne	p 14
Travaux du Siarce	p 5	Orly - Procédure PRISALT	p 14
Forum des associations	p 5	Communiqué ADMC	p 15
Kermesse	p 6	Enquête publique CCEJR	p 15
Boissy récupère sa sirène	p 7	Nouveaux horaires de la Mairie	p 16
Chasseurs...	p 7	Etat Civil – Urbanisme	p 16
Dégradations gratuites	p 8	Agenda	p 16



EDITO :

La période estivale se termine sous un beau soleil qui laisserait penser que les vacances se prolongent de quelques mois.

Tout au long de l'été, nous avons fait en sorte de finaliser certains projets subventionnés (voir rubrique travaux P 10), et nous avons travaillé sur les projets en cours qui sont encore nombreux. D'autres dossiers sont toujours à l'étude mais pas pour autant rangés dans des cartons. Ils demandent plus de travail et d'anticipation pour les réaliser.

Le plus important est celui qui concerne la construction des nouveaux bâtiments cantine et Centre de Loisirs, compétence de la Communauté de Communes, que nous suivons avec une attention particulière. Le permis de construire a été déposé dans le courant du mois d'Aout, et est en cours d'instruction. Un long chemin reste encore à parcourir pour ce projet, qui devrait voir le jour et accueillir nos petits Boissillons au mieux après les vacances de printemps.

La voirie et l'éclairage public communal, grand sujet de « réclamation » bien légitime de la part des Boissillons; là encore, la Communauté de Communes a pris la compétence, ce qui ne nous laisse pas la possibilité de gérer les calendriers d'intervention. Nous comprenons le mécontentement des habitants pour ce qui concerne l'état de certaines rues et routes, que vos élus empruntent également, mais nous ne sommes pas dans le calendrier prioritaire. Nous devons faire preuve de patience et d'ici à 2019, nous verrons certainement les travaux de réfection et d'entretien commencer sur la commune.

Qui dit rentrée, dit aussi reprise de la vie Associative, le Forum des Associations prévu chaque année en septembre permet de rassembler pendant une journée les diverses Associations de Boissy qui le souhaitent. C'est l'occasion de présenter leurs activités et d'inscrire ou de réinscrire des adhérents, voire de recruter de nouveaux membres actifs qui sont le ciment d'une Association durable. C'est aussi pour notre commune une richesse et une aide non négligeable pour animer et faire vivre le village.

Très bonne rentrée à toutes et à tous avec une pensée particulière pour tous nos écoliers, collégiens et lycéens.

S. SECHET

Evénements à venir

Commémoration de l'armistice de 14-18

Le Dimanche 11 Novembre. Rendez-vous à 10h15 dans la cour de la mairie

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au plateau technique (un justificatif de domicile peut vous être demandé) :

Le 17 Novembre de 9h - 11h

Le 16 Mars 2019 de 9h - 11h

Le 1^{er} Juin 9-12h / 14h-17h

A noter sur vos tablettes !



Chantier Citoyen

La municipalité organise un Chantier Citoyen adressé aux étudiants âgés de 16 à 25 ans, sur la deuxième période des vacances scolaires de la Toussaint.

Cette opération encadrée par le SIARCE se déroulera sur la semaine du lundi 29 octobre au vendredi 02 novembre 2018.

Le Chantier Citoyen permet de partager l'expérience d'une réalisation collective sur votre commune en faveur de l'intérêt général, dirigée par un professionnel.

C'est une manière de passer des vacances actives, avec à la clé une gratification en chèques cadeaux.

La restauration des participants est prise en charge.

Les dossiers seront à retirer dès maintenant à la mairie et à déposer dûment complétés au même endroit, le dimanche 14 octobre au plus tard.

Ils seront également à votre disposition sur le site internet de la commune, <http://www.boissy-le-cutte.fr/>

L'étude de chaque candidature se fera par la suite en association avec la municipalité et la Direction des Ressources Humaines du Siarce.

F. AUCOULON



Feu d'Artifice du 14 Juillet

Sur le thème des pirates, nous avons pu assister à un magnifique feu d'artifice avec pour décor le château du Mesnil Voysin mis à disposition par Monsieur de Beaugrenier (son propriétaire).

Pour l'occasion, les communes de Baulne, Boissy-Le-Cutté, Bouray-sur-Juine, Cerny, Janville et Lardy s'étaient regroupées pour offrir ce splendide spectacle à leur population.

Comme l'an dernier, il y avait à disposition une buvette, une maquilleuse et un orchestre pour nous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

L'accès aux parkings au temps des arrivées et des départs a été fluide et maîtrisé malgré les mesures de contrôle imposées par le plan Vigipirate. Encore Merci à tous les bénévoles et aux forces de l'ordre.

A.VAUTHIER





Cérémonie du 14 Juillet

Cette année la cérémonie du 14 Juillet n'a pas attiré grand monde dans la cour de la mairie.

Des représentants des CMJ, des élus et des différentes fédérations d'anciens combattants ainsi que quelques Boissillons ont participé à cette cérémonie. Malheureusement pas de Sapeur-Pompier cette année, heureusement, il n'y a pas eu d'incident à déplorer !



Ce fut aussi l'occasion de remettre leur médaille du travail à Messieurs ARMINIO et DEBULLY.



Boum de fin d'année scolaire 2018



Le mardi 26 juin 2018, l'année scolaire touchant à sa fin, la municipalité organisait la quatrième édition de sa traditionnelle « boum », initiée par les membres du Conseil Municipal Junior. Les élèves de l'école élémentaire Anne Frank étaient conviés à la salle des fêtes, à partir de 18h30.

Durant trois heures, l'animation confiée à un professionnel, « le Clown Coquelicot », mêlait ainsi mini-boum et séances de magie, pour le plus grand bonheur des enfants.

L'ensemble était ponctué de concours de danse et de quizz musicaux, avec remise de cadeaux aux lauréats.

Des membres de l'équipe municipale adulte assuraient la tenue d'un buffet (boissons, friandises...), tout en veillant au bon déroulement des festivités.

Cette année, nous constatons une participation plus qu'honorable, puisqu'une soixantaine de jeunes Boissillons se déplaçait pour fêter dignement la fin de longs mois de travail et l'approche tant attendue des grandes vacances.

F. AUCOULON





Des travaux urgents demandés par la mairie

Suite aux dernières intempéries de fin Août/début Septembre, la mairie, alertée par quelques Boissillons, a demandé au SIARCE de vérifier quelques puisards sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales de la rue des Sablons.

La vérification a été effectuée dans les jours suivants la demande et le SIARCE a pu constater que certains puisards n'avaient pas été curés depuis plus d'une dizaine d'années au minimum au vu de leur état (voir photo ci-jointe). Le SIARCE en a profité pour inspecter aussi les autres puisards de la commune et a demandé à la SEE (en charge du curage des canalisations) de faire le nécessaire sous quinze jours sur les puisards incriminés de la rue des Sablons, de la sente des jardins et du haut de la rue des Alouettes.



Suite à la dernière inspection visuelle, le reste du réseau ne semble pas poser de soucis (la canalisation sous la voirie en haut de la rue des sablons permettant l'évacuation d'une petite partie des eaux de ruissellement du chemin qui mène au château d'eau a aussi été inspectée).

Ce n'est pas la première fois que nous faisons appel en urgence aux services du SIARCE avec qui nous travaillons efficacement depuis l'arrivée d'un nouveau responsable pour la commune suite à une remarque de la mairie.

Le SIARCE a en effet, depuis, toujours répondu dans un délai très court à nos demandes (nettoyage de regards rue Clémenceau, inspection du réseau d'évacuation des eaux pluviales suite aux travaux d'enfouissement, vérification de la (non) conformité du bassin de rétention du nouveau lotissement,...). Pour information, même si la compétence a été transférée à la CCEJR, c'est toujours le SIARCE qui gère notre réseau au travers de la CCEJR.

Le SIARCE a d'ailleurs programmé sur la période 2018-2022 dans son schéma directeur plusieurs opérations de remise en état sur les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales de la commune. Nous vous ferons part de ces futurs travaux dans un prochain article.

LA COMMISSION TRAVAUX

Forum des Associations

Le forum des associations s'est déroulé le 8 septembre dernier, par une journée ensoleillée. Les représentants des différentes associations ont pu exposer leurs activités et répondre à toutes les questions des visiteurs.

Si vous avez manqué ce rendez-vous, n'hésitez pas à les contacter, vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de la commune (www.boissy-le-cutte.fr).

Bonne saison 2018 / 2019 à tous !

J. ALLEAUME

A toutes les Associations de Boissy,

Les demandes de subventions municipales sont à effectuer par courrier avant le 15 Octobre.

Toute demande déposée après cette date ne sera plus recevable !

KERMESSE

Cette année la kermesse a été reconduite le samedi 30 juin, après les spectacles des écoles qui nous ont ravis par leur spontanéité, leur dynamisme et leur originalité, sur le city stade comme l'année dernière. Elle a débuté sous de forts rayons de soleil, ce qui a permis aux nombreux amateurs de barbecue de manger à l'ombre du poirier.

Grâce aux parents et autres bénévoles, la plupart des stands ont été reconduits, d'autres ont connu leur retour et 4 petits nouveaux ont fait leur apparition en adéquation avec le thème Astérix, choisi par le CMJ : le lancer de poissons pourris, l'arbre des surprises, la course de menhirs et le casse-noix « Assurancetourix ».

Le parcours vélo a été modifié en course de chars, conçus par les jeunes qui côtoient le centre de loisirs, avec l'aide de Céline (directrice du centre) que nous remercions grandement.

Les grands classiques, chamboule tout, pêche à la ligne, pêche aux canards, structure gonflable n'ont pas désempé.

Les maquillages ont illuminé les visages des petits Boissillons, mais les plus grands n'ont pas été en reste surtout avec le cré'atelier qui permettait la fabrication de cartes, de marque-pages ou de bandeaux à l'effigie d'Astérix, ou encore avec le stand multisport et le poney.

L'affluence a été importante et les Boissillons ont répondu présents pour cette manifestation.

La partie buvette a permis de se restaurer en crêpes, gâteaux, barbes à papa et boissons variées.

Durant la kermesse, comme tous les ans, le tirage de la tombola a eu lieu avec un fort attroupement pour connaître les gagnants.

Grâce au challenge interclasse entre CM1 et CM2, la vente des tickets a fait un bond et a permis à la classe victorieuse (classe de Mme BADLOU) d'obtenir sa **surprise** : une crêpe ou une barbe à papa.

Merci aux maitresses d'avoir joué le jeu et d'avoir motivé les élèves. Nous remercions l'intercommunalité, le centre de loisirs, la mairie et tous les parents ayant répondu présents pour la décoration « Astérix » et leur soutien.

Merci et à bientôt!

un casque gaulois, à tresses en tissu qui nous a été prêté, n'a pas été restitué par la dernière personne qui le portait. Merci de le retourner en mairie ou à l'école.

Association « Etre Enfant à Boissy »



BOISSY LE CUTTE a récupéré sa sirène

L'Etat a rétrocédé à la Commune la sirène d'alerte installée sur le toit de l'école Anne FRANK.

Elle se déclenchait tous les premiers mercredis de chaque mois, à midi, à distance depuis la préfecture. La sirène est devenue propriété municipale, rétrocédée à titre gratuit par les services de l'Etat.

La sirène est intégrée, dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dans les moyens d'alerte liés aux risques sur la commune. Ce PCS a pour objectif de planifier et coordonner les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux), médicaux, de secours (pompiers) et de sécurité (police, gendarmerie). Il est aussi obligatoire pour informer la population et la préparer à réagir en cas d'alerte. La commune de Boissy le Cutté est concernée par le **risque d'accident de transport de matières dangereuses et risque de pollution.**

Comment reconnaître le signal d'alerte ?

Concernant le signal d'alerte, il est le même sur tout le territoire national. Il se compose d'un son modulé, montant et descendant, de 3 séquences d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence de 5 secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. Ces signaux ne peuvent donc être confondus avec le signal d'essai qui ne dure qu'une minute. Dès que vous entendez ce signal d'alerte et uniquement ce signal d'alerte, vous devez vous rendre sur les lieux de regroupement répertoriés de la commune.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

LIEUX DE REGROUPEMENT



- 1- Stade**
- 2- city Stade**
- 3- Place de l'église**
- 4- Rue du Repos**
- 5- Secteur STRF
Bornes apport
volontaire**

(Document extrait du Plan Communal de Sauvegarde indiquant les points de rassemblement en cas d'évacuation)

Dès le mois d'octobre 2018, le premier mercredi de chaque mois à midi, les agents techniques déclencheront le signal d'essai d'une durée d'1 minute seulement.

S. SECHET

Chasseurs ... mais pas que ...

La saison de la chasse va bientôt reprendre pour l'année 2018-2019 et avec elle, les nombreuses interrogations sur l'utilité de cette pratique.

Il est important de savoir que l'Association de Chasse de notre commune, n'est pas uniquement en activité à ce moment de l'année. En effet, les membres « chasseurs » de cette association arpentent nos forêts tout au long des saisons et veillent à la bonne praticabilité des chemins. Ils répertorient et comptent les espèces animales présentes sur le territoire.

La saison de chasse permet une régulation des espèces « proliférantes » qui peuvent représenter un danger si, en étant trop nombreuses, elles se dispersent et approchent des habitations. De même, certaines espèces en trop grand nombre sont une nuisance pour les agriculteurs et leurs cultures.

Il n'en reste pas moins que pendant la saison de chasse la plus grande des prudences est à observer lors de vos promenades en forêt.

S.SECHET à la demande de la SOCIETE CIVILE DE CHASSE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Une Classe numérique à Boissy-le-Cutté

Dans notre Petit Boissillon de Mai dernier, un article vous informait de l'acquisition d'une 'classe numérique' permettant aux petits Boissillons du primaire d'utiliser les nouvelles technologies au service de l'éducation.

Sous l'impulsion de l'éducation nationale, notre commune a pu bénéficier d'une aide financière pour mettre en place cette classe numérique.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour cette aide apportée à la modernisation de nos écoles.

S. SECHET



Dommageable, gratuit et pitoyable !

Dans la nuit du jeudi 6 au 7 septembre, l'école maternelle Niki de St Phalle et le Centre de Loisirs ont été la cible de cambrioleurs.

Pour pénétrer dans l'établissement, le ou les individus ont forcé et cassé plusieurs portes. Une fois à l'intérieur, ils ont fouillé et retourné les placards et tiroirs et ont mis la main sur 2 tablettes numériques et quelques objets pratiques. Certes le préjudice matériel n'est pas énorme, mais c'est surtout l'acte en lui-même qui est consternant.

Ce cambriolage a été constaté au petit matin par le personnel du Centre de Loisirs et les enseignants.

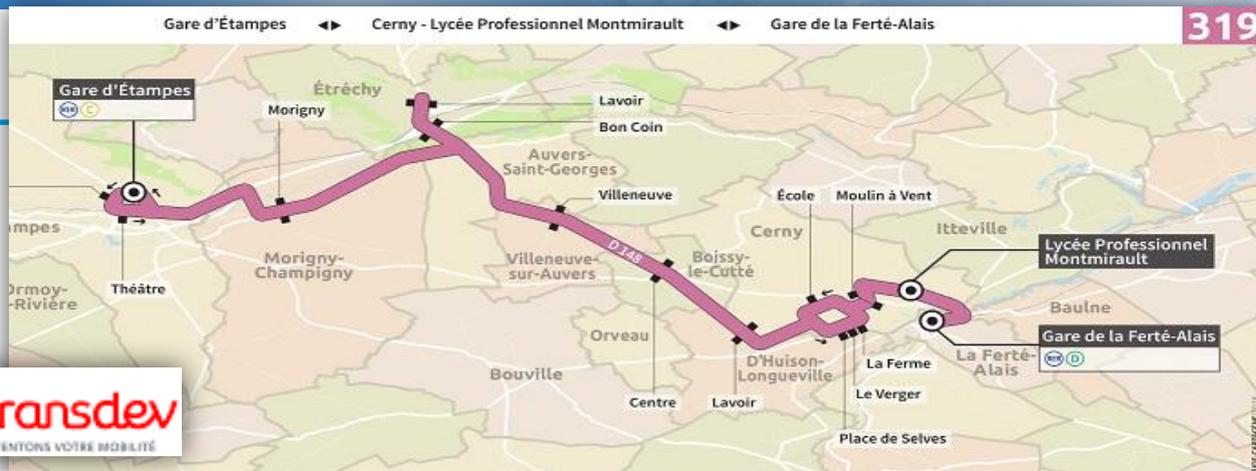
Les gendarmes sont intervenus dans la matinée afin de mener leur enquête en constatant les faits. Une déposition a été enregistrée. Une enquête est en cours.

Nos agents du service technique ont effectué les réparations d'urgence sur les portes et fenêtre dégradées, en attendant leur remplacement.

Ce genre d'agissement gratuit est abject et nous espérons pouvoir communiquer sur la suite de cette affaire très rapidement.

S. SECHET





Deux nouvelles lignes de bus à Boissy

Lors des discussions de la Municipalité sur la création de la ZA de Boissy avec, entre autres, les représentants de Transdev, nous avons été prévenus de changements à l'étude sur les lignes 10.19 et 10.20 qui desservait jusqu'à présent Boissy.

Nous avons alors fait part de notre souhait d'avoir des passages plus fréquents sur Boissy et les communes voisines d'autant que le dépôt de Transdev se trouve sur Boissy. Il semblerait que nous ayons été entendus.

Depuis le 3 Septembre 2018, deux nouvelles lignes de bus desservent Boissy le Cutté.

Les précédentes lignes 10.20 et 10.19 qui passaient à Boissy 2 à 3 fois par jour dans chaque sens ont été supprimées et remplacées par deux nouvelles lignes avec des passages plus fréquents.

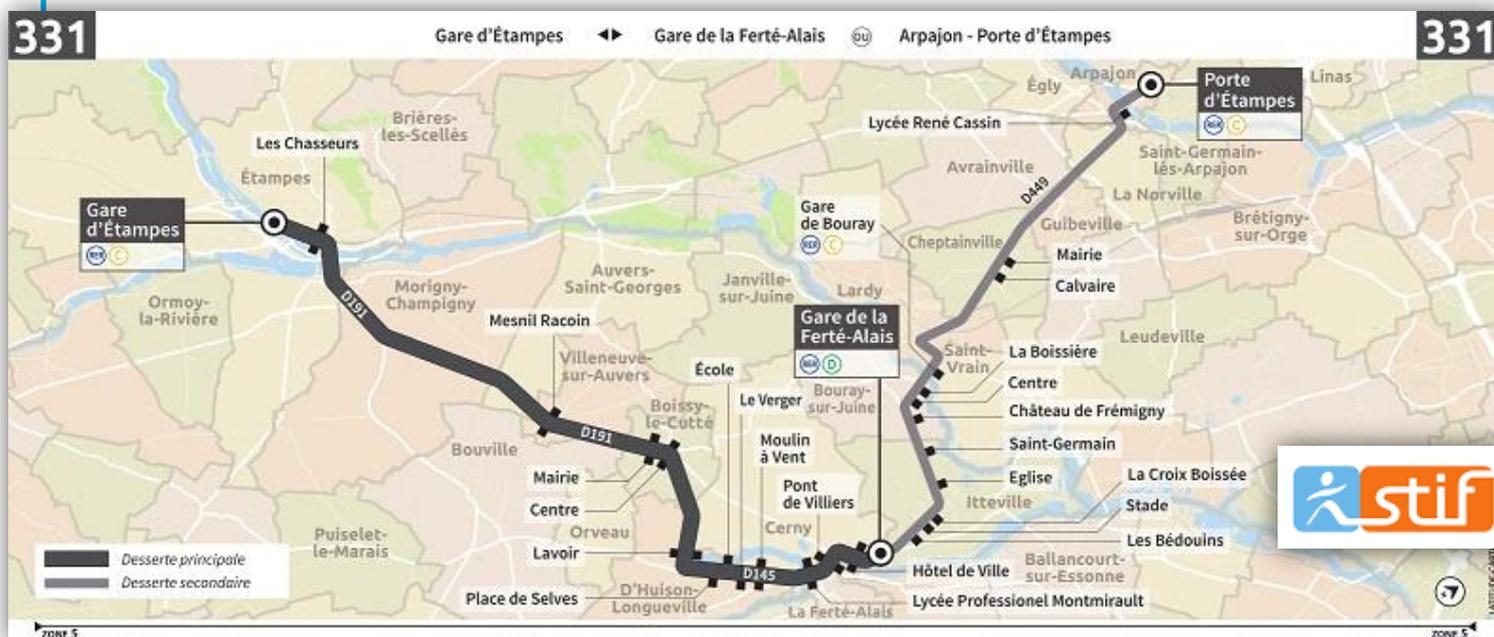
La ligne 319 Etampes (Gare) – Cerny (Lycée Montmirault) dessert Boissy vers Cerny à 7h25 et vers Etampes à 17h25.

La ligne 331 Etampes (Gare) – Arpajon (Porte d'Étampes) via les gares de La Ferté Alais et Bouray dessert Boissy vers Cerny à 6h50, 8h14, 9h37, 11h07, 13h12, 14h37, 17h09 et 18h44 et vers Etampes à 9h00, 10h30, 12h30, 14h00, 16h30 et 18h00 (en période scolaire). Plus d'information sur le site de la commune ou sur le site de Transdev (<https://www.transdev-idf.com/plan-et-horaires/boissy-le-cutte>)

Ensuite vous pouvez rejoindre les correspondances avec le réseau du STIF à partir d'Étampes et Arpajon.

Ces lignes font partie du réseau STIF et sont donc accessibles avec une carte Navigo ou autres tickets T+, Mobilis et autres proposés dans les gares SNCF.

J.M. DUMAZERT





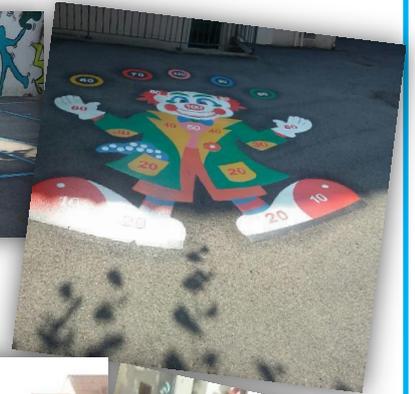
Travaux d'été

La période estivale, permet la programmation de travaux d'entretien, de rénovation ou de restructuration des bâtiments municipaux, qui viennent s'ajouter au travail habituel d'entretien des espaces communaux.

Cet été, plusieurs travaux d'importance ont été effectués :

1) L'école élémentaire A. FRANK :

Outre les travaux d'entretien et de vérification « courants », la cour de récréation a été parée de plusieurs jeux « thermocollés » au sol et les fenêtres coté RD 191 du bâtiment ont été opacifiées (plan Vigipirate).



2) Le chauffage de l'église

qui représentait une insécurité par sa vétusté a été remplacé par l'Entreprise DELESTRE par un système plus esthétique et approprié au lieu.



- 2) **La salle des fêtes** : dans la continuité des travaux de réfection commencés en Juillet 2017, nos agents techniques ont entrepris le ravalement de la façade et des portes de secours de la salle. Dans le même temps, les volets du bâtiment de la Mairie ainsi que le portail et le portillon d'accès ont été repeints.



Travaux 2017

Travaux 2018



- 3) **Installation d'une nouvelle armoire de commande d'Eclairage public (SICAE) Rue des Vallées.** Cette armoire va permettre d'optimiser les zones d'action du réseau d'éclairage public.

- 4) **Au parc Loisirs (ancien Stade),**

La dalle des anciens vestiaires a été remise en état pour pouvoir y installer le kiosque (fin d'année 2018).

La partie du parc loisirs qui avait été aménagée pour les VTT a été remodelée par l'entreprise CHADEL en vue de l'aménagement du Skate Park (2019) à cet emplacement.



- 5) **Equipement et création d'un réseau électrique à l'étage de la mairie (Pièce des archives)**

Les travaux ont débuté et sont encore en cours de réalisation.



- 6) **Installation de radars pédagogiques**

Quatre radars pédagogiques (RD 191, RD 56 et RD 148) ont été installés sur la commune mi-Septembre.

- 7) **Panneaux 'Participation Citoyenne'**

Des panneaux signalant l'adhésion de la commune au programme 'Participation Citoyenne' ont été installés courant Septembre (voir l'article dédié page 14).



Sont encore prévues d'ici la fin de l'année :

- La réhabilitation et réorganisation du Rez-de-chaussée de la mairie
- **La continuité du programme de sécurisation de la commune:**
 - La pose d'un portique de limitation de hauteur au Parking de l'ancien Boulodrome.
 - Les marquages sécuritaires et stationnement au sol dans différentes rue du village
 - La pose de panneaux de signalisation.

Petit rappel :

En ce qui concerne les travaux de réfection de voirie et la maintenance de l'éclairage public, la compétence a été transférée à la CCEJR qui est en charge de la programmation et des interventions sur notre commune.



Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau

De même, pour la partie Réseaux assainissement eau potable et eaux pluviales, le SIARCE est chargé de la maintenance et de l'entretien de nos réseaux.

S. SECHET



Commerces ambulants

Plusieurs commerçants ambulants sont venus depuis le début de l'année sur notre commune, certains sur notre demande, dans le simple but de proposer aux Boissillons une diversité d'offres et animer la commune en cours de journée / début de soirée. Il est évident que chaque commerce doit trouver sa clientèle et pour certains ce ne fut pas le cas. Ils n'ont pas souhaité poursuivre après leur période d'essai (pour information, la commune perçoit des droits sur la location d'emplacement annuel). Pour ceux qui commençaient à trouver leur clientèle, l'intolérance et le manque de civisme de certains Boissillons ont eu raison de la bonne volonté partagée par ces commerçants, la commune, et les clients réguliers ou non.

Ci-dessous l'illustration par l'image avec le camion de Babychou: tout le monde comprendra aisément que si les emplacements réservés ne sont pas respectés au moment où le commerçant ambulant arrive, il ne va pas perdre son temps à attendre que les véhicules soient enlevés...

C'est fort dommageable pour la vie quotidienne de l'ensemble des Boissillons.

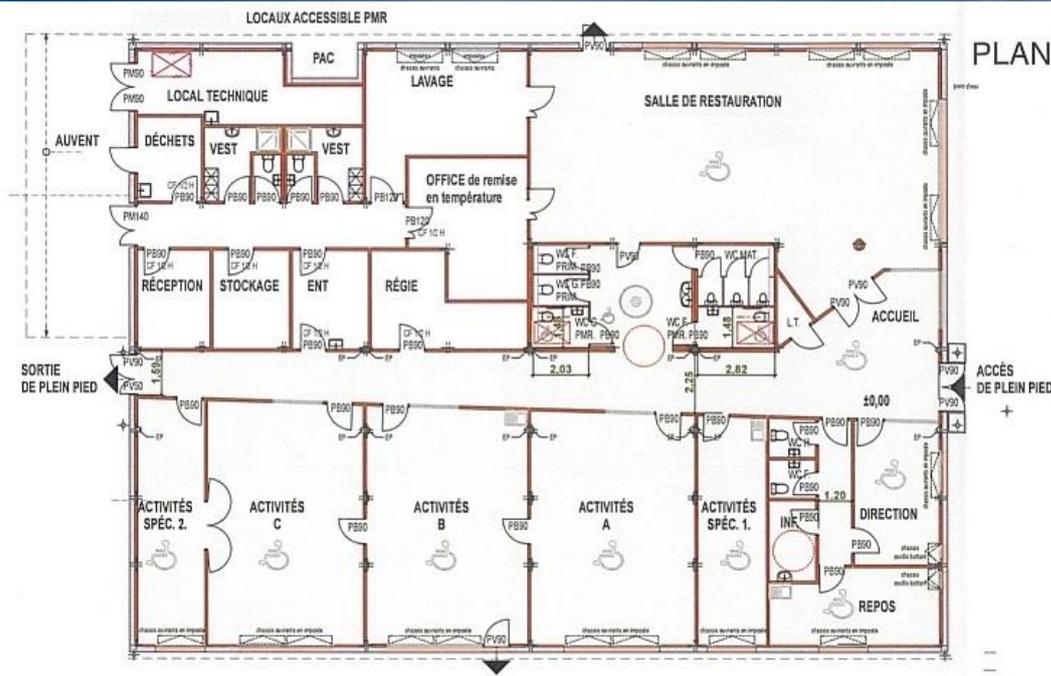


Information complémentaire importante : le camion pizza « **Strepi Pizza** » n'est plus présent sur la commune. Très satisfait de venir sur Boissy depuis plusieurs années, il a préféré arrêter de venir les lundis et mercredis pour ne pas mettre mal à l'aise ses clients et ceux de « Pizza' Ait ». Il remercie ses fidèles (et nombreux) clients et continue son activité sur Etrechy.

J. ALLEAUME

Un petit rappel : La place de l'église appartient à la Commune qui se réserve le droit d'y organiser des manifestations ou autres événements. Des arrêtés d'interdiction de stationner sont pris en conséquence pour ces diverses manifestations. C'est un droit communal et en aucun cas cette place ne fait office de parking privé.

Aucune réclamation en cas de verbalisation n'est recevable à ce titre.



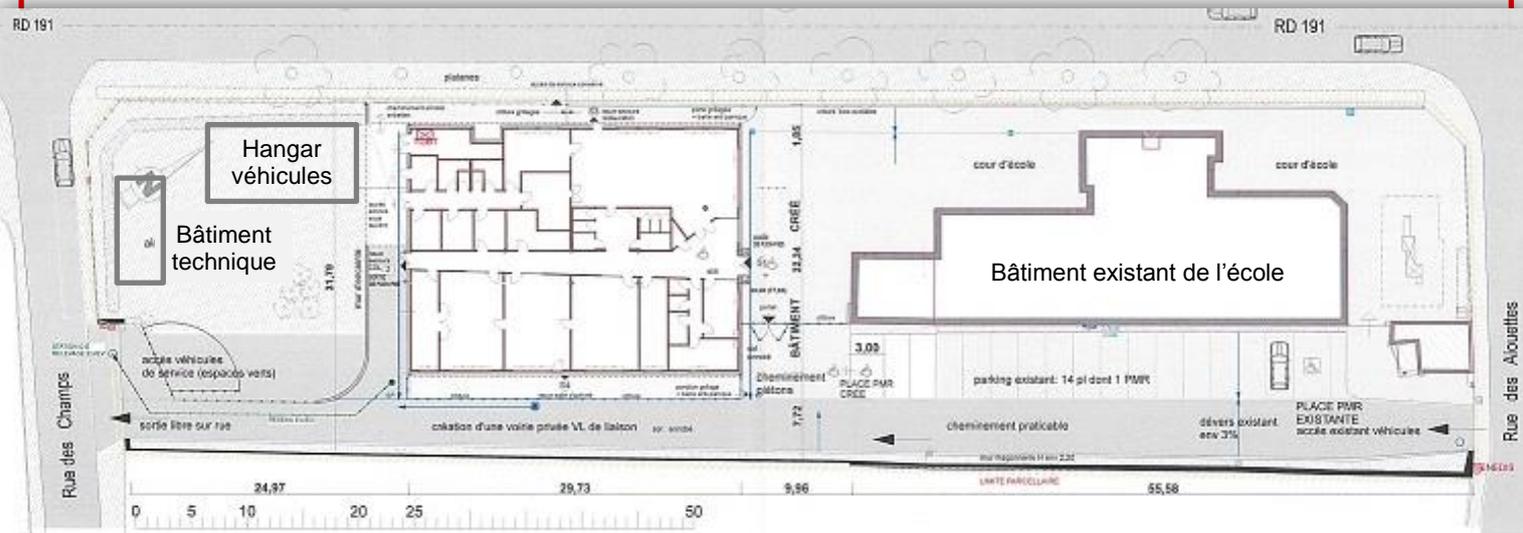
Futur Centre de Loisirs et Salle de Restauration

Le Permis de Construire a été déposé en mairie en Aout. Nous vous présentons les plans de la future construction ainsi que son positionnement sur la parcelle où se situent l'école maternelle et le centre de loisirs actuels.

La consultation des entreprises pour la réalisation devrait être effectuée dans la foulée par la Communauté de Communes qui a en charge ce projet d'un montant global estimé à 900.000€.

La CCEJR nous a promis une mise à disposition courant du deuxième trimestre 2019. Le démarrage des travaux ne devrait donc plus tarder ...

JM DUMAZERT



RAPPEL, encore et toujours ...

Ce n'est pas parce que votre terrain vous appartient que vous pouvez y faire ce que vous voulez en terme d'urbanisme... des règlements existent et vous devez vous y conformer.

Certaines zones sont inconstructibles, en particulier toutes les zones boisées ou dans les 50m de lisière de forêt et ce n'est parce que vous envisagez de construire une habitation démontable (cette notion n'existe pas dans le code de l'urbanisme) ou 'respectueuse de l'environnement' que vous pouvez le faire !

Les règlements municipaux sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique 'Documents' puis 'PLU'. D'autres contraintes nous sont dictées par les règlements de niveaux supérieurs comme le SCOT, le SDRIF et les textes de loi des différents codes de l'urbanisme, code rural, code civil, ... Si vous avez un doute ou si vous voulez discuter d'un projet avant de le concrétiser, des permanences 'urbanisme' sont organisées (sur Rendez-vous en mairie) le premier lundi de chaque mois pour vous permettre de venir poser vos questions avant de vous lancer dans les démarches administratives de vos travaux ...

JM DUMAZERT



Participation citoyenne

Cette démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune à la protection de leur environnement.



Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il permet aussi de renforcer les solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social. Ce dispositif complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites par la municipalité (opération tranquillité vacances, vidéo-protection,...).

La commune organisera dès que possible une réunion d'information sur le thème de la participation citoyenne. Elle sera encadrée par un responsable de la Gendarmerie de Guigneville et sera ouverte à tous.

C'est une occasion pour certains de découvrir la réelle utilité de ce dispositif et pour d'autres de confirmer leur engagement dans cette démarche.

F. AUCOULON

Nouvelle procédure d'approche à Orly... ce n'est pas encore gagné !

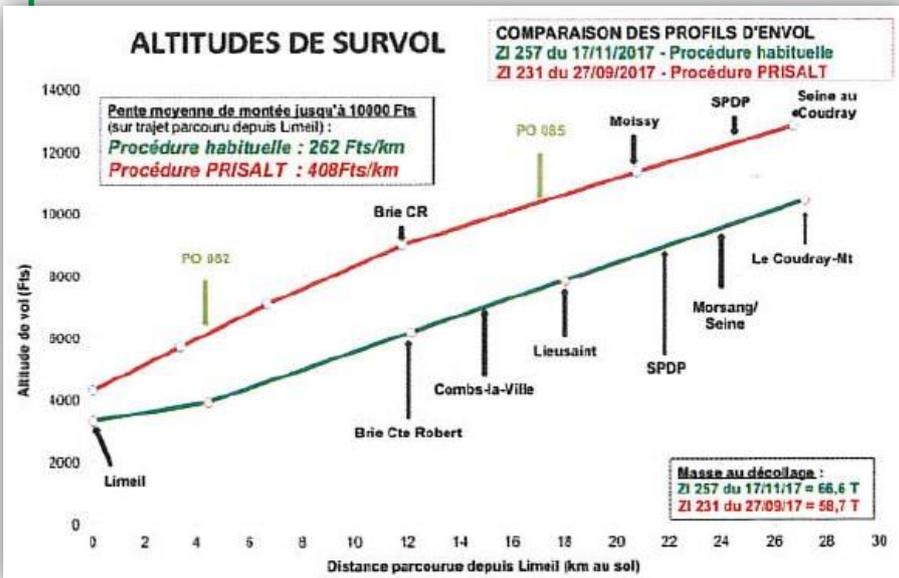


De nombreux élus et habitants du Val d'Yerres-Val-de-Seine, de Grand Paris-Sud et de l'Orée de Brie, ainsi que des communes du Sud-Essonne (Etampes, Cerny, Parc National du Gâtinais...) **soutiennent la procédure «PRISALT», une mesure simple et concrète, qui peut réduire considérablement les nuisances aériennes, sans coût supplémentaire, en générant même des économies.**

Depuis le dernier article sur le sujet dans le Petit Boissillon de Juin, les choses ont un peu avancé, toujours sous l'impulsion de FRANCK MARLIN (député de l'Essonne).

Suite au courrier adressé au Président de la République et à son premier ministre, le ministère de la transition écologique et solidaire a pris le dossier en mains. Il note en effet les « gains environnementaux ambitieux » de l'application de la procédure 'PRISALT' qui donne priorité à la prise d'altitude des avions au décollage comme à l'atterrissage et précise que « la Direction Générale de l'Aviation Civile s'est fixée comme double objectif de réduire l'impact sonore et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre ».

Si on rajoute à cela l'augmentation des bénéfices pour les compagnies aériennes due à la moindre consommation de kérosène et à la possibilité d'optimiser les trajectoires des avions, cette procédure 'PRISALT' (voir le Petit Boissillon de Juin pour plus de détails) devrait enfin parvenir à être « mise en œuvre lors d'expérimentations opérationnelles avec des compagnies aériennes volontaires ».



Les résultats des études menées par les services de la navigation aérienne et Airbus sur le sujet sont attendus en Septembre. De là dépendra la prise de décision concernant le lancement des expérimentations.

Pour le moment, nous continuons de constater régulièrement des passages d'avions beaucoup trop bas dans le ciel de notre commune !

J.M. DUMAZERT

Communiqué ADMC Une mammographie peut sauver une vie !

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme.

De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes.

En 2017, **53 360 dépistages** (*mammographies*) ont été réalisés, mais on constate néanmoins que **plus d'une essonnienne sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement**.

C'est pourquoi l'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses en Essonne) participe, aux côtés de la CPAM de l'Essonne et de la Ligue contre le cancer à sensibiliser et informer les femmes à l'importance de réaliser une mammographie.

Plus de 139 500 essonniennes sont concernées. Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, tous les 2 ans, à réaliser gratuitement une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ce dispositif de qualité prévoit une relecture de la mammographie par un 2ème radiologue.

Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue : ils sont associés à cette campagne.

Et, n'hésitez plus, faites-vous dépister !

Si vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez l'ADMC 91 **au 01 64 90 52 12**.

Projet de territoire : une enquête CCEJR en ligne

La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde vient de lancer son projet de territoire, avec pour objectif de construire des politiques publiques qui répondent aux besoins des habitants. Celui-ci vous concerne directement : la participation de la société civile et donc des habitants est au cœur de la démarche.

L'intérêt d'élaborer un projet de territoire selon une démarche participative est réel : réponse mieux adaptée aux attentes, document plus riche, mais surtout mise en œuvre et appropriation favorisées par un travail en commun. Ce dernier passe par la mobilisation des élus – aussi bien communautaires que municipaux -, des agents, des acteurs du territoire, mais aussi des habitants !

Parce que la réussite de ce projet commun ne se fera pas sans l'implication du plus grand nombre de citoyens, **nous vous donnons la parole** pour vous interroger sur votre quotidien, la vision que vous avez de votre territoire et vos attentes. Vous trouverez au lien suivant une enquête qui ne prendra pas plus de 10 minutes de votre temps. www.ccejr-2018-2030-enquete-citoyenne.fr

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre, et d'inciter vos voisins, collègues, amis... à le faire également.

Alors si vous voulez au moins donner une chance à votre vision du territoire d'être prise en compte, vous savez ce qu'il vous reste à faire... d'autant qu'une vision sur un peu moins de 28.000, ça compte !

Réponses attendues avant le 15 octobre !



Nouveaux horaires de la mairie

Fermée le Lundi

Mardi, Jeudi, Vendredi: 14h-17h

Mercredi: 9h-12h et 14h-18h

Samedi: 9h-12h

Modification des horaires d'ouverture de la mairie

Suite aux constatations sur la présence des Boissillons en mairie, les horaires d'ouverture de cette dernière ont évolué pour, nous l'espérons, répondre le mieux à vos attentes.

Ces constatations ont montré que le Lundi était déserté par les Boissillons, qu'il y avait du monde à la porte le Mercredi matin et que pratiquement plus personne ne venait après 17h00.

En conséquence, les nouveaux horaires offrent une amplitude plus importante le **Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h** (la mairie était auparavant fermée le mercredi matin). Le Lundi, la mairie reste fermée au public, c'était la journée 'morte' (en remplacement du Jeudi). Les horaires d'ouverture sont réduits d'une heure les **Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h** (pour permettre l'ouverture du mercredi matin). La mairie restera ouverte le **Samedi de 9h à 12h** (comme avant).

Comme vous pouvez le constater, l'amplitude d'ouverture globale est toujours de 19h par semaine. Mais ne vous inquiétez pas, ce n'est pas parce que la mairie est fermée au public le Lundi ou les autres matinées de la semaine que le personnel administratif n'y travaille pas !

JM DUMAZERT

ETAT CIVIL

Naissances :



DE ARAUJO Aaron Thomas Jean

GUILLOCHON Ophélie

PERRICHET Yuna

MAFILLE Maddy

ANTUNES DANIEL Liam

le 17 juillet 2018 à Arpajon

le 24 juillet 2018 à Étampes

le 25 juillet 2018 à Étampes

le 6 août 2018 à Arpajon

le 25 août 2018 à Corbeil-Essonnes

Décès :



LEININGER Pierre Edouard Philippe

JAMET veuve MORILLON Paulette Louise

JOIGNEAUX Jean Théodore

PARACHINI Denis Jean

le 5 mai 2018 à Créteil

le 10 mai 2018 à Méréville

le 16 juillet 2018 à Étampes

le 18 juillet 2018 à Étampes

URBANISME

Permis de Construire

LAMACHE Bertrand

ETIEMBLE Christine

Le Jardin des Vignes Lot 11

Le Jardin des Vignes Lot 1

Modification clôture

Nouvelle maison individuelle

Agenda :

Dimanche 30 Septembre

Dimanche 30 Septembre

Dimanche 11 Novembre

Mercredi 12 Décembre

Lundi 17 Décembre

Dimanche 13 Janvier

Samedi 19 Janvier

Sam./Dim. 2 et 3 Février

Vide Grenier ASBC – Parc de Loisirs

Repas des anciens.

Commémoration Armistice 14-18 – RdV cour de la mairie 10h15

Distribution colis des anciens – 10h salle du conseil

Passage du Jury du concours 'maisons illuminées' à partir de 18h30

Galette des rois pour nos séniors – Salle des fêtes à 15h

Vœux du maire

Théâtre à Boissy – Comédie policière - Piège pour un homme seul



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : SYLVIE SECHET, ALINE VAUTHIER, JURGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, MARCEL DUBOIS, J-MICHEL DUMAZERT.